



Organisation premières élections professionnelles

Par **noemebahia**, le **14/04/2010** à **09:45**

Bonjour, Je suis en charge d'organiser les premières élections professionnelles dans mon entreprise. Nous atteignons tout juste les 50 salariés et souhaitons mettre en place directement une délégation unique. J'ai plusieurs questions concernant l'organisation des ces élections, car je suis novice en la matière : Comment devons-nous organiser le premier tour des élections, n'ayant à notre connaissance aucune personne syndiquée dans l'entreprise. Devons-nous écrire à tous nos salariés pour les inviter à ce 1er tour ? Ou bien devons-nous écrire aux principaux syndicats pour les informer de ces élections ?... Concernant les entreprises, nous avons une holding qui ne compte qu'un seul salarié, et la société fille qui en compte donc presque 49, comment procéder à une union économique et sociale pour que le salarié de la holding "profite" des ces élections ? Quelle est la procédure ? Toujours à propos de cette division, le salarié de la holding a un contrat ETAM alors que tous les autres sont cadres, devons-nous réellement créer 2 collèges ? Ou pouvons-nous les regrouper en un collège unique ? (dans un souci d'anonymat des élections, car s'il n'y a qu'un seul vote, son résultat ne sera pas très confidentiel !)

Merci d'avance pour toute l'aide que vous voudrez bien m'apporter.

Noémie